

C-1

C-2011-3704-11
2012-02-20

DÉONTOLOGIE-POLICIÈRE QUÉBEC - Plainte en déontologie policière

De : <Déontologie Policière@internet.msp.gouv.qc.ca>
A : <deontologie-policiere.quebec@msp.gouv.qc.ca>
Date : 2010-03-29 12:02
Objet : Plainte en déontologie policière

COMMDP.
10-0464

Vous avez reçu une nouvelle plainte de la part de [REDACTED]

Sexe : masculin

Nom : [REDACTED]

Prénom : [REDACTED]

Date de naissance : [REDACTED]

Adresse : [REDACTED]

Téléphone maison : [REDACTED]

Téléphone travail :

Téléphone cellulaire :

Télécopieur :

Courriel : [REDACTED]

Policiers : agent labonté matricule 12403

Description physique des policiers : jeune policière cheveux noir policier cheveux noir lunette de soleil 30 ans max policier en civile lunette de vue couronne grise enquêteur

Nom du ou des corps policier(s) ou des employeurs concerné(s) : sq tremblant

Poste(s) : tremblant

Témoins : [REDACTED]

Date(s) et heure(s) de l'événement : 3 mars 2010

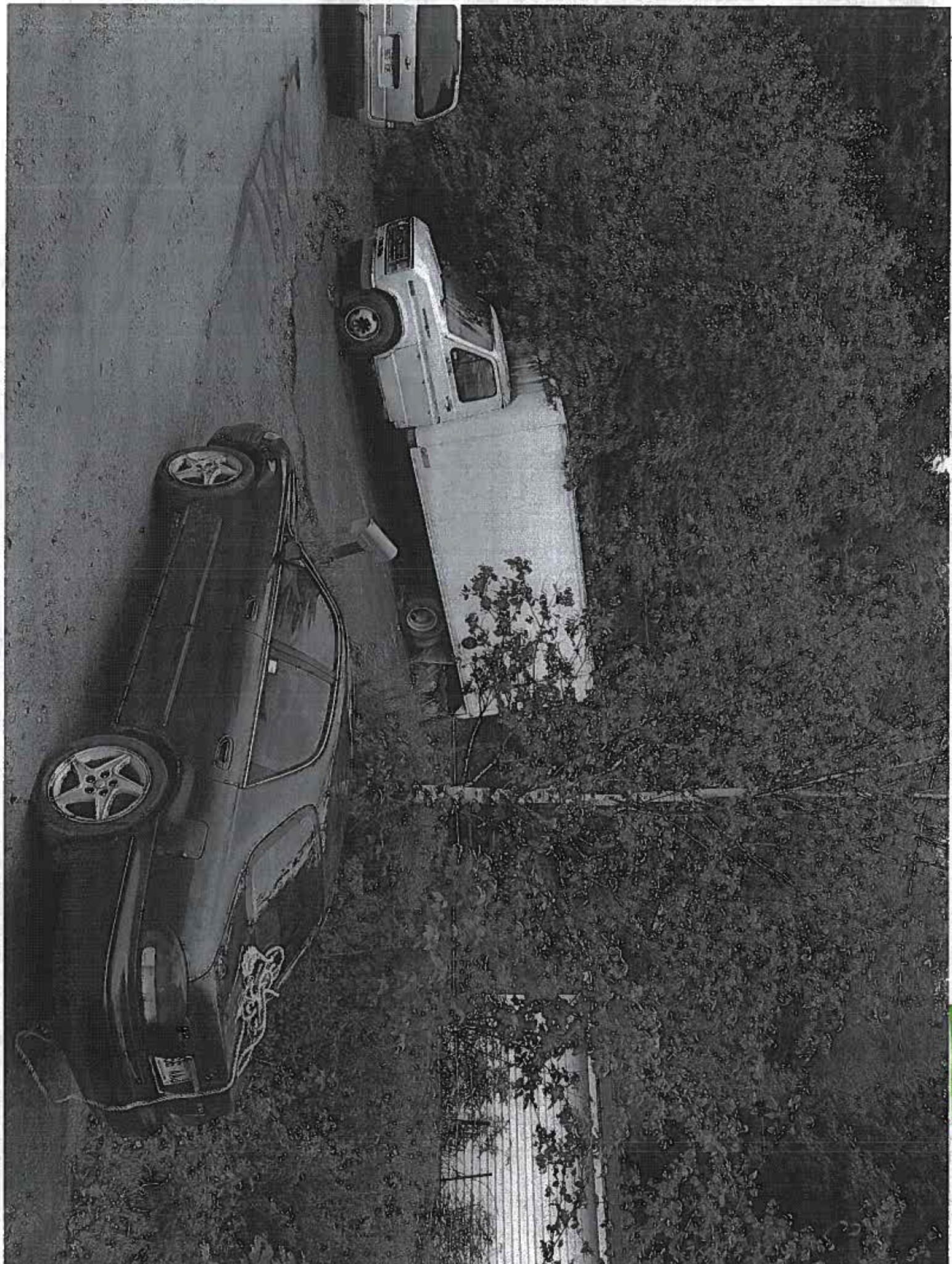
Lieu(x) de l'événement : [REDACTED]

Numéro(s) du constat d'infraction, de la cause, du dossier judiciaire ou du dossier de police :

Explications : En ce mercredi 3 Mars 2010 vers environ midi, je([REDACTED]) suis au téléphone avec une

copine. En regardant par la fenêtre, je constate qu'il y a un policier suivi de mes trois chiens qui pénètre sur ma propriété le [REDACTED]. Le policier est monté sur ma galerie. Je suis aller l'accueillir sur la galerie. C'est l'agent Labonté. Celui-ci me dit qu'il est sur les lieu pour un constat d'infraction car mes chiens n'étaient pas en laisse. Après nous avoir expliqué sa présence l'agent Labonté nous dis qu'il y a une odeur de marijuana dans l'air (l'agent Labonté se trouvait à l'extérieur de la maison à ce moment). À ma grand stupéfaction, l'agent Labonté entre dans ma maison sans que je ne lui donne l'autorisation et n'a toujours pas rempli le constat d'infraction. Il s'est mis à se promener dans la maison en regardant un peu partout. [REDACTED] mon conjoint lui dis de sortir de la maison car il n'a pas eu l'autorisation d'entré. L'agent Labonté a refusé de sortir car celui-ci dit, qu'il a tout les droits requis dans ces circonstances. Après nous avoir dit cela, l'agent Labonté fait appelle à des renforts et nous dit - Je gêne la place, ça sent la marijuana, c'est sur qu'il y a quelque chose ici! Par la mauvaise expérience de [REDACTED] avec les policiers dans le passé, il a quitté la résidence pour cette raison. Je suis aller dans la chambre [REDACTED] qui se trouve dans la cave. Je suis aller dire à [REDACTED] de rester dans sa chambre et de continuer à jouer. Le policiers m'a ordonné de retourner en haut. J'ai obéie, je suis remonté. L'agent Labonté m'a demandé de mettre mes chiens dans un endroit à son écart, car celui-ci me dit qu'il n'est pas très à l'aise avec eux. J'ai donc obéie. Après avoir dit plusieurs fois au policier de sortir, une deuxième policière arrive sur les lieu. Après être sur les lieu, l'agent Labonté va rejoindre la policière dehors pour lui expliquer ce qui se passe (cette policière n'avais pas d'identité et se s'est pas identifié non plus). Après s'être parlé à l'extérieur, ils sont entré dans la maison. Ils ont commencé à se promener partout sur l'étage du haut en me disant qu'ils aurais un mandat de perquisition dans les prochaines minutes. Ils ont regardé dans quelques armoire de la cuisine. Ils ont fouillé dans les fichiers dans mon ordi portable puis croyant que l ordi était relié a mon système de surveillance, on débrancher les fils et étain l ordinateur. Jusqu'à maintenant tout ceci se passe au moins une heure et demi après l'arrivé de l'agent Labonté. Je demande à la policière si je peux aller voir [REDACTED] si tout va bien et lui dire que tout va bien. Elle me dit qu'elle doit venir avec moi si je veux descendre la voir alors, j'ai appeler [REDACTED] pour qu'elle vienne me voir. [REDACTED] arrive dans le salon. Les policiers lui disent d'aller s'assoir sur le divan avec moi. L'agent Labonté dit à la policière de me mettre en état d'arrestation et de me lire mes droit. Celle-ci obéie à l'agent Labonté, puis m'as mis en arrestation pour production de cannabis et possession de cannabis. Tout se temp là, [REDACTED] posais des questions, qu'est-ce qui se passe? Pourquoi ma belle-mère se fait arrêter? Est-ce qu'elle va aller en prison? Ou est mon papa? Il n'avais pas juste moi qui était apeuré. Même s'il n'avait pas trouvé rien, ils m'ont mis en état d'arrestation pour rien. À ce moment, j'ai eu très peur. Je savais que j'étais innocente et je ne pouvais rien faire. Une demi heure a passé puis, la mère [REDACTED] est arrivé car elle avais un cour de patin. La mère d' [REDACTED] se demandait se qui pouvais bien se passé. L'agent Labonté est aller la voir dehors. Il lui a ordonné de ne pas monté sur la galerie et d'attendre [REDACTED] dehors. Pendant que la mère d' [REDACTED] attendait, les policiers ont dit à [REDACTED] de venir mettre son manteau. Quand [REDACTED] est arrivé [REDACTED] de la porte pour s'habiller, les policiers lui on dis de vidé ses poches pour voir si elle avait des choses de caché. Ils l'ont fouillé et la policière a même fouillé le manteau [REDACTED]. Puis [REDACTED] est partie. Le téléphone sonnais et je ne pouvais répondre. Mon avocat appelait et les policiers répondais, puis raccrochait. J'ai pu parler à mon avocat au bout de plus d'une demi-heure en leurs disant que c'était mes droits de parler à un avocat. Un troisième policiers est arrivé entre-temps. Encore une fois, à l'arrivé du troisième policiers, l'agent Labonté est aller le voir dehors pour lui expliquer la situation. L'agent Labonté et le troisième policiers qui encore une fois je ne pouvais pas voir son identité sont entré dans la maison. Ils se promenaient tout les trois dans la maison en me disant que sa ne sera plus très long. Deux autres longues heures de stresse s'est écoulé. Puis l'agent Labonté me demandais une fois de temps en temps des questions sur ma vie personnel... que fais [REDACTED], qu'est-ce que je fais dans la vie, à quel nom est la maison, combien de pièce y a t'il dans la cave. Il était à peu près 4h30 pm quand les deux enquêteurs sont arrivé. Ils ont tous sortie un bon moment dehors pour s'expliquer la situation. Ils sont tous entré dans la maison, sauf un des deux enquêteurs a préféré rester à l'extérieur. Probablement parce qu'il s'avait que tout ces policiers étaient en infraction. L'enquêteur qui est entré dans ma maison est venu se présenter à moi. Il m'a ensuite dit que sa serais lui qui me conduirais au poste de police de Tremblant (St-Jovite). Il m'a expliqué comment se passerais ma nuit au poste de police. Ils me disait que le juge déciderait demain si je serais libéré. Il me m'a demandé de donner l'accord de fouiller la maison, car celui-ci dit que ça serais moins long que d'attendre le mandat. J'ai encore une fois refusé. L'enquêteur utilisait mon téléphone pour appeler au poste de police pour savoir si le mandat arrivait. À 5h pm le téléphone sonne chez moi. L'enquêteur répond, puis va dehors. Il revint dans la maison, puis dit aux autres policiers qu'il faut partir. J'ai demandé se qu'il se passait. L'enquêteur m'a ensuite dit que le mandat avait été refusé. Ils sont donc tous partie très vite de ma propriété. Je suis resté en état d'arrestation dans mon salon sur mon divan de midi à 5h pm.

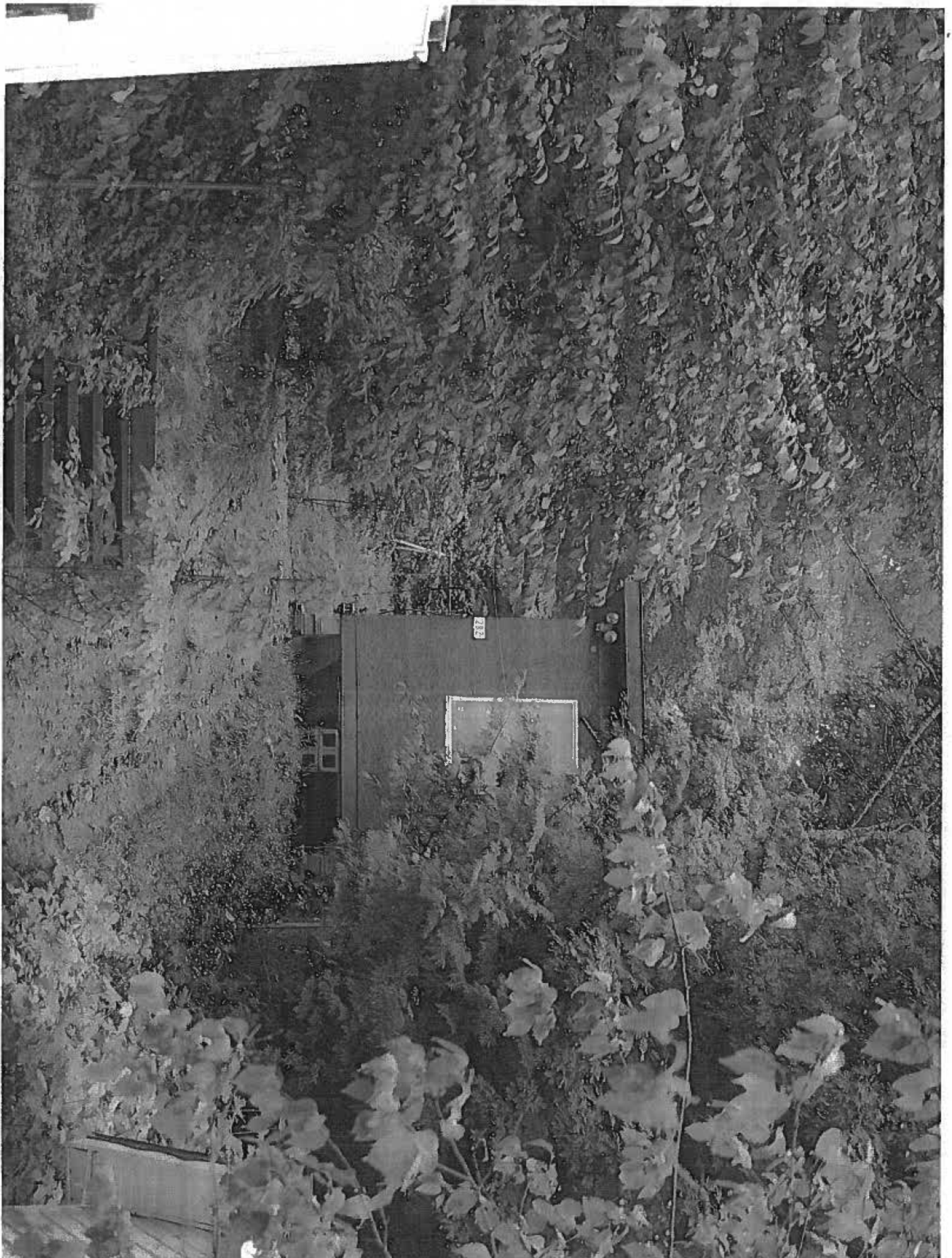
Éléments de preuve : aucun

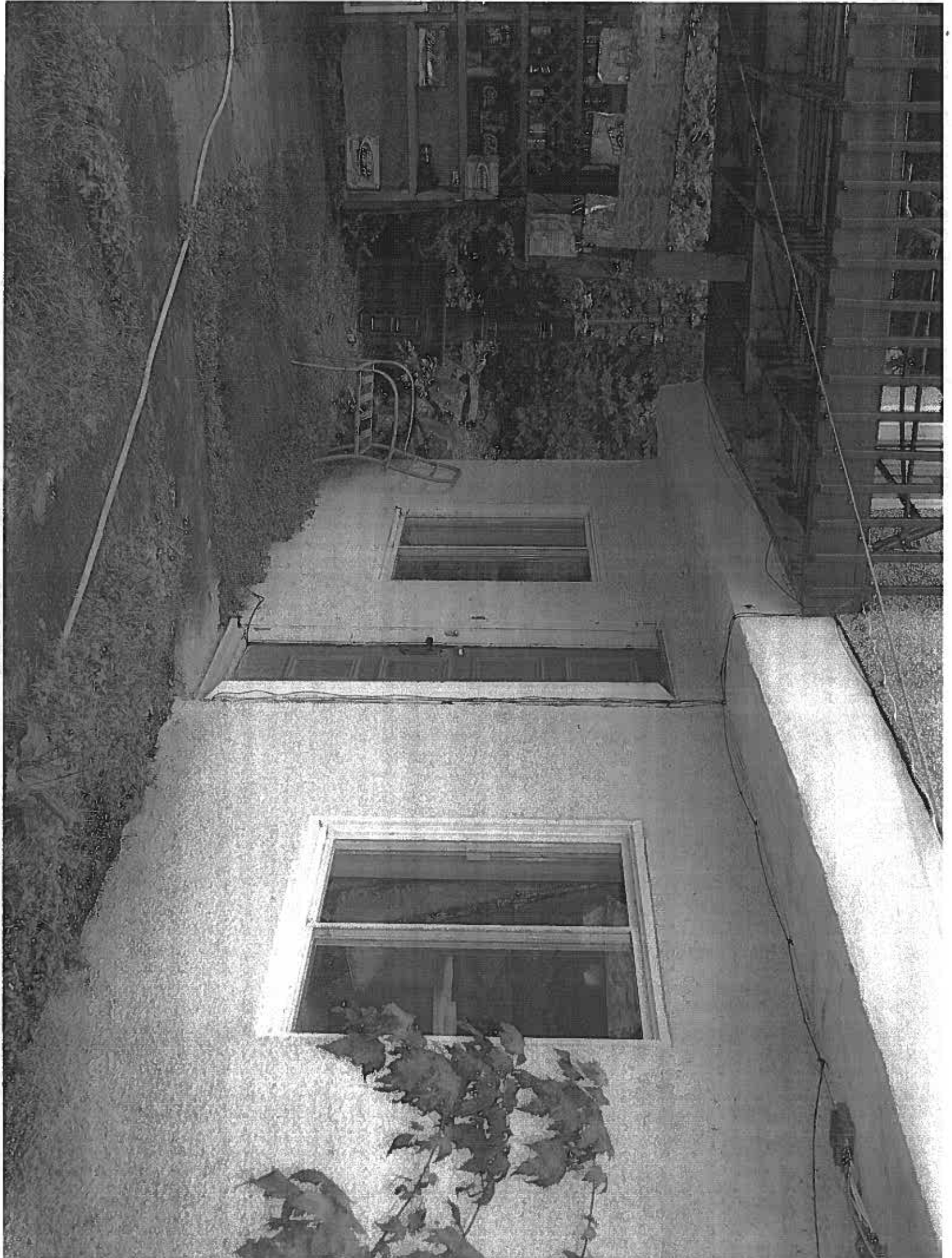


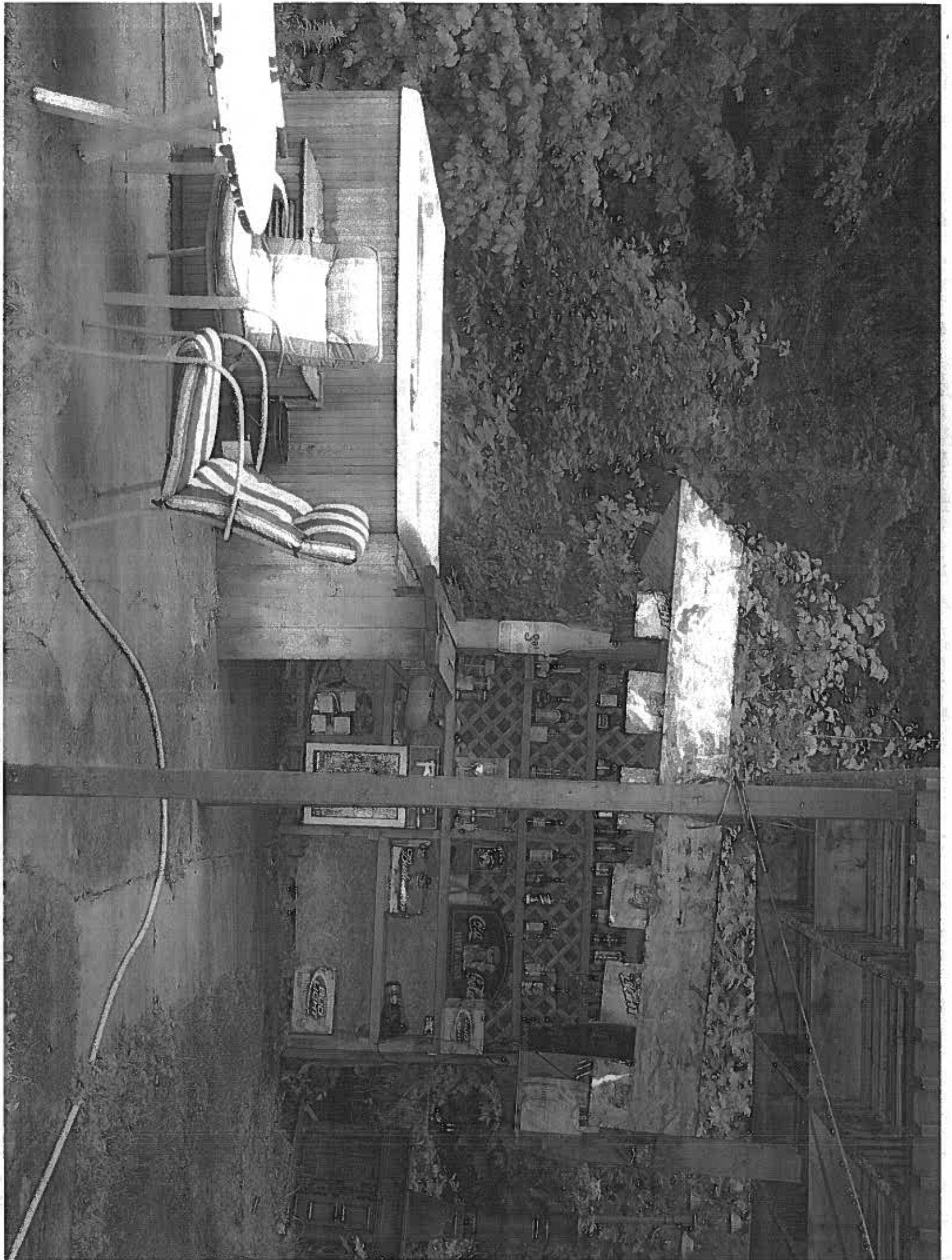
CRIM. 9104

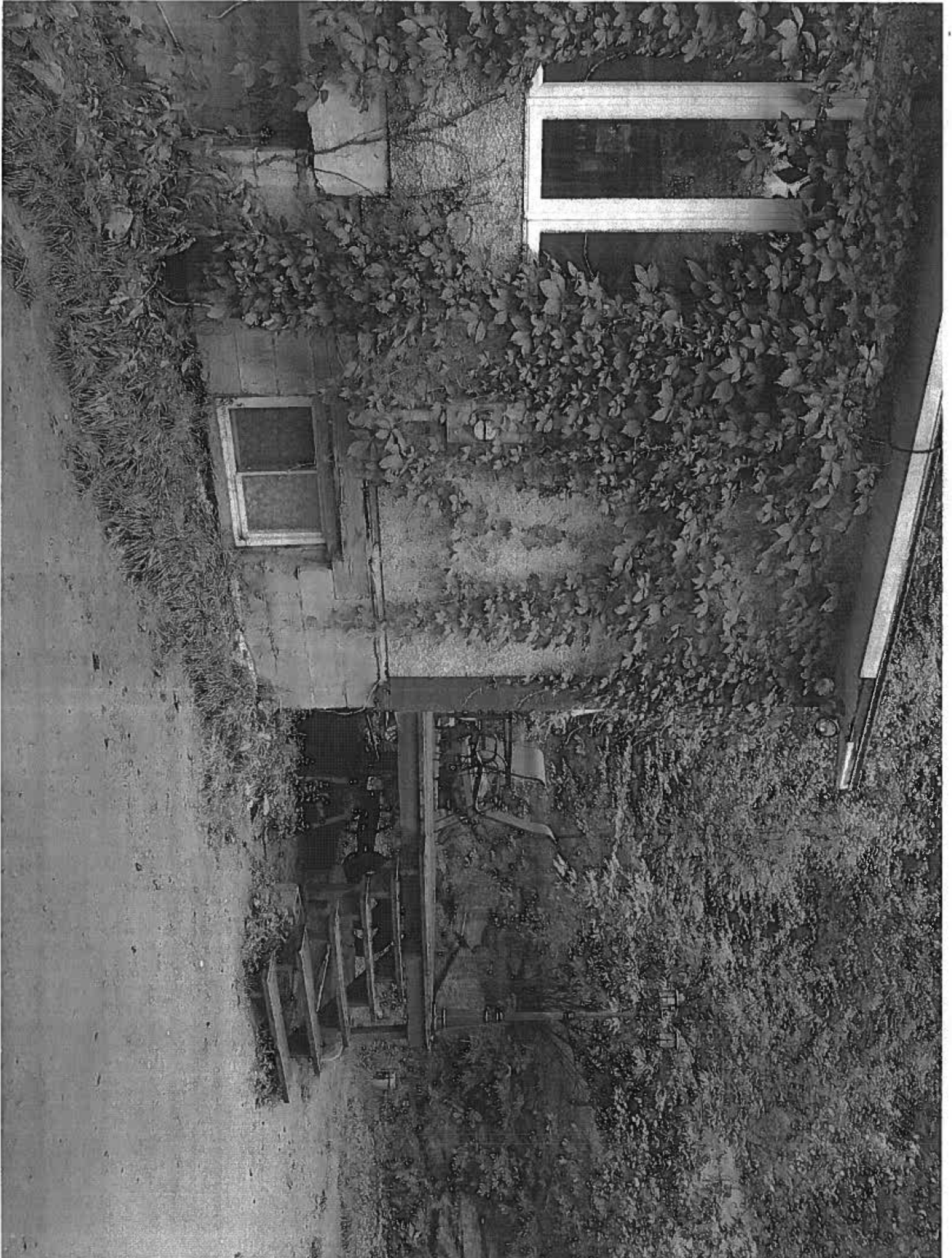
CRIM. 9104

17-2



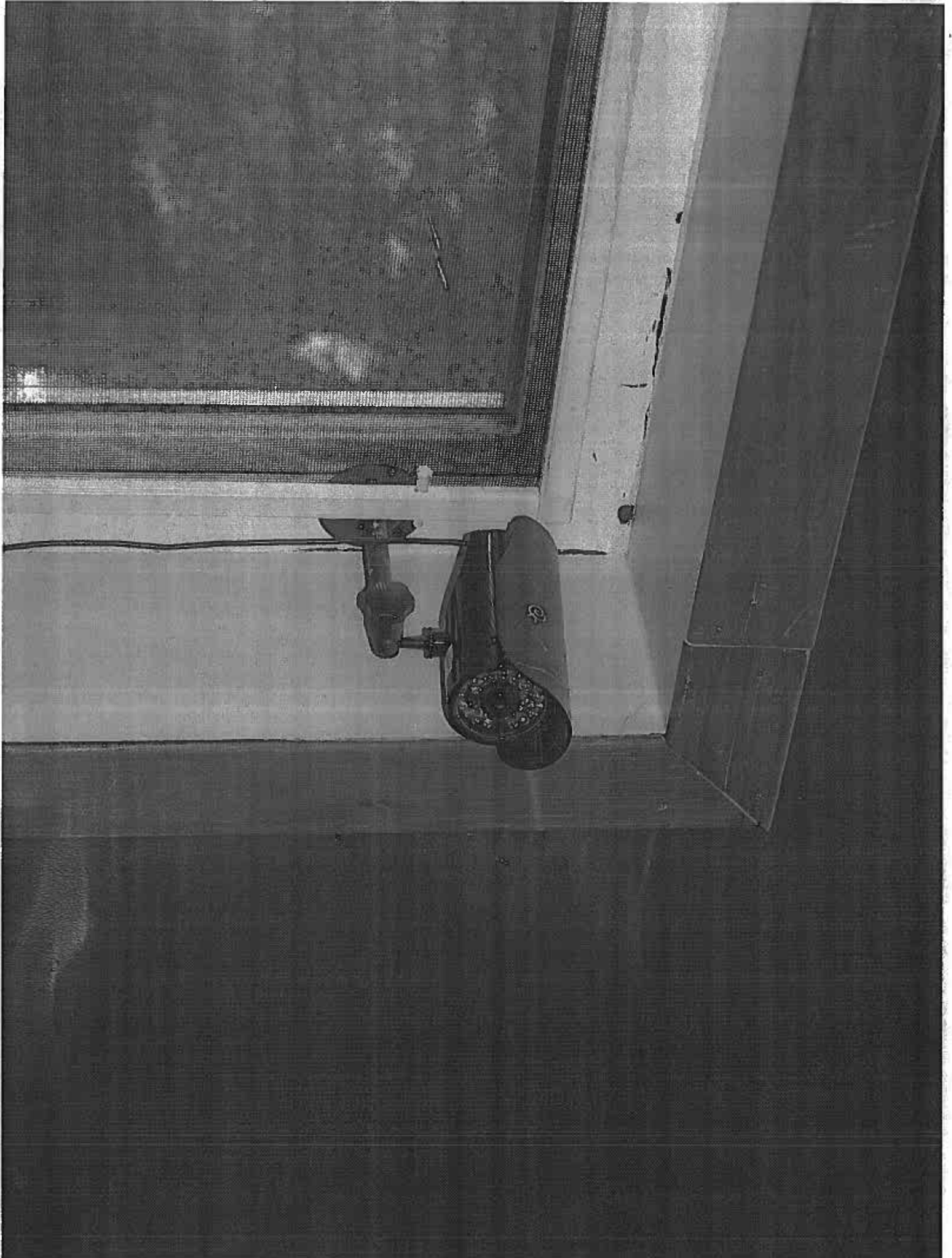




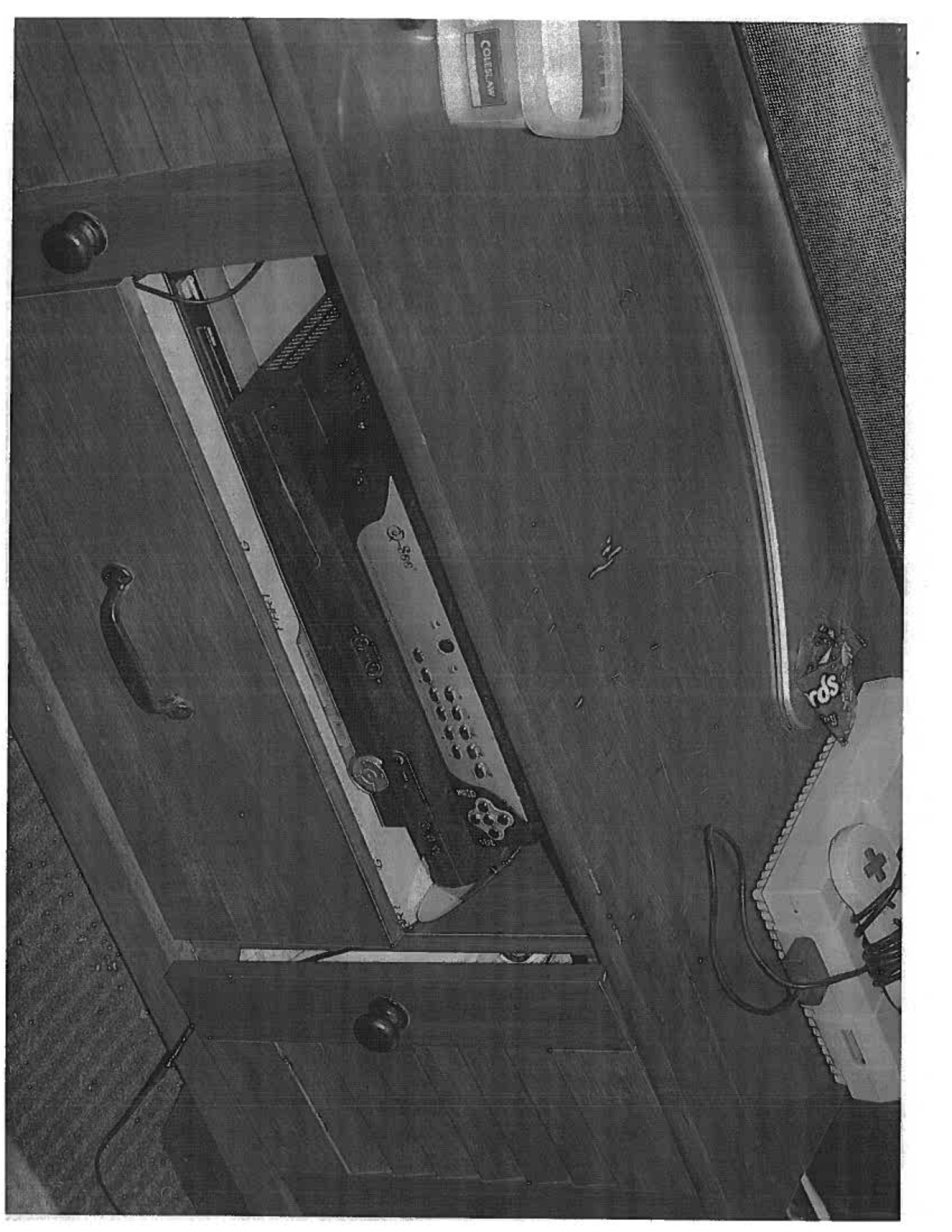














C-5

RAPPORT D'ÉVÉNEMENT

Numéro d'événement principal (casse) [] Numéro d'événement (casse) 117 KAC303022

SECTION 1 DESCRIPTION DE L'ÉVÉNEMENT

Code d'événement 281 4140 T T T T T

Description de l'événement INTENTIONNEL / CULTURE DE CANNABIS

Barrière active []

Code géographique []

Code postal 78130

Ville LA MILLERIE

Code postal []

Véhicules impliqués []

C-2011-3704-11
2012-02-20

Si un formulaire 0-400 additionnel est nécessaire, remplissez adéquatement le numéro d'événement et le sondet 7 (Sévi administratif).

SECTION 2 PERSONNE LIQUUÉE OU RAISON SOCIALE

Statut: []

Statut: []

Date de naissance []

Code géographique []

Code postal []

Occupation []

Autres (ALS) []

Informations communes contre la victime

Détaillements

Groupes

SECTION 3 PERSONNE LIQUUÉE OU RAISON SOCIALE

Statut: []

Date de naissance []

Code géographique []

Code postal []

Occupation []

Autres (ALS) []

Informations communes contre la victime

Détaillements

Groupes



SECTION 5 NARRATION

① Possession et culture de [redacted] sur la résidence de A+B. sur [redacted] de la municipalité.

② Lors de l'inspection, des propriétaires résidents sur [redacted] ont été avisés de leurs infractions à [redacted] règlement municipal, en ce qui concerne une partie adossée du garage à l'intérieur de la résidence. A+B s'identifient comme étant propriétaires de la terre chim. Grand Division qui s'inscrit comme étant visible sur les chemins publics. Le [redacted] A division de la municipalité de la résidence et B s'inscrit à l'inspection pour avoir quitté le bord du sol rectangulaire et il y a une partie adossée du garage devant la résidence, ainsi que des chemises.

③ Les résidents ont reçu une copie de l'avis de l'autorité provinciale 13186 et ont été avisés de leur matériel personnel (voir note).

④ Les inspecteurs ont procédé à la rédaction des mandats d'incrimination, ce qui fut refusé par le juge de paix. Une constatation d'infraction est émise pour la partie pour l'infraction commise sur la chemise.

⑤ Aucun quartier de la ville sur 17615. Aucune observation émise dans le sens qu'il n'y a pas eu de persécution.

Dossier clos.



SECTION 6	NARRATION (SUITE)
1 - Description de l'événement 2 - Méthode opératoire	3 - Causes 4 - Mesures correctives 5 - Actions recommandées 6 - Bilan / suite et conclusion

SECTION 7	SUIVI ADMINISTRATIF																																										
Rédigé par : nom, prénom (en caractères d'imprimerie) LAPORTE, STEVE	Signature: <i>Steve Laporte</i> Matricule: 12402																																										
Accompagné de (en caractères d'imprimerie)	Matricule: MUSI Date: 2010-09-16																																										
Contrôle de qualité par: <i>[Signature]</i>	Matricule: [Blank] Date: [Blank]																																										
<table border="1"> <thead> <tr> <th>ITEM</th> <th>1</th><th>2</th><th>3</th><th>4</th><th>5</th><th>6</th><th>7</th><th>8</th><th>9</th><th>10</th><th>11</th><th>12</th><th>13</th><th>14</th><th>15</th><th>16</th><th>17</th><th>18</th><th>19</th><th>20</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>COTE</td> <td>10</td><td>9</td><td>4</td><td>4</td><td>3</td><td>3</td><td>3</td><td>3</td><td>3</td><td>3</td><td>2</td><td>3</td><td>3</td><td>7</td><td>7</td><td>7</td><td>7</td><td>3</td><td>7</td><td>7</td> </tr> </tbody> </table>		ITEM	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	COTE	10	9	4	4	3	3	3	3	3	3	2	3	3	7	7	7	7	3	7	7
ITEM	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20																							
COTE	10	9	4	4	3	3	3	3	3	3	2	3	3	7	7	7	7	3	7	7																							
Plaignant avisé de suivi de dossier <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non (préciser)																																											
Assigné à : nom, prénom (en caractères d'imprimerie) Matricule: 12402 Unité: 172 Téléphone: [Blank]																																											
Unité responsable	Statut de l'événement (dossier) <input checked="" type="checkbox"/> non traité <input type="checkbox"/> 6 renouvel <input type="checkbox"/> 2 activité sollicitée <input type="checkbox"/> 1 étape d'enquête <input type="checkbox"/> non solutionné <input type="checkbox"/> 4 avisés pour étude <input type="checkbox"/> P avertissement L.S.M.P.																																										
Date de report: [Blank] Raison: [Blank] Date de report: [Blank] Raison: [Blank]	Date de début: 2010-03-16 Nbre: 1																																										
BALMUC Date d'agence: [Blank] BANC Date d'agence: [Blank] Événement (dossier) clos <input type="checkbox"/> [Blank]	Versé par: [Signature] Matricule: 1139 Date: 2010-03-16 Affecté par: (nom et prénom) [Blank]																																										

C.G.A

2011-3-20

2012-03-20

CALEPIN DE NOTES PERSONNELLES
 IDENTIFICATION DU POLICIER

LABOUE, STEVE
 NOM

AGENT
 GRADE

375
 UNITE

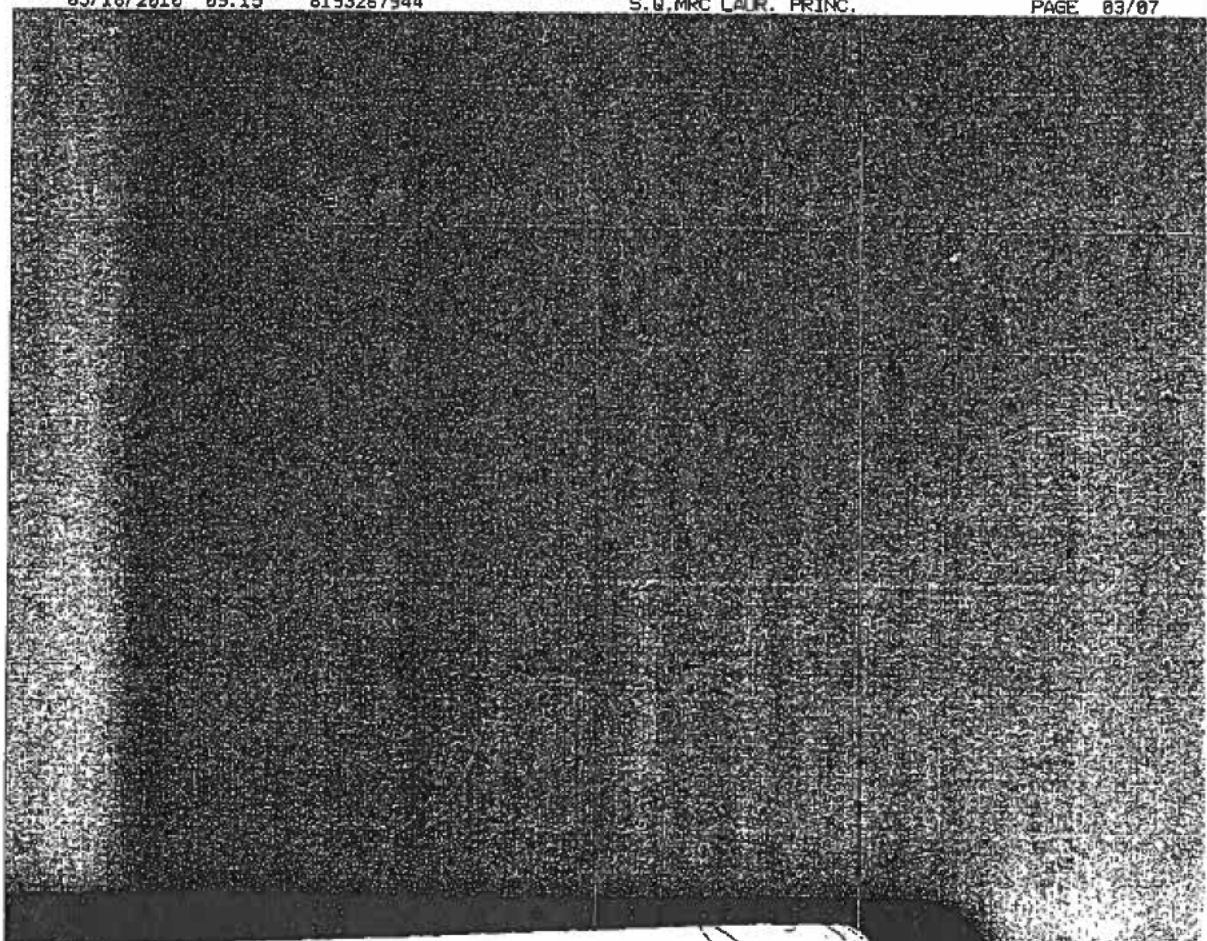
12403
 MATRICULE

2009-12-23
 DATE DE LA PREMIERE INSCRIPTION

DATE DE LA DERNIERE INSCRIPTION

[Signature]

Marcus et Associés



55

05-13-2010
BKL

1246 }
VANCE

12
VANCE

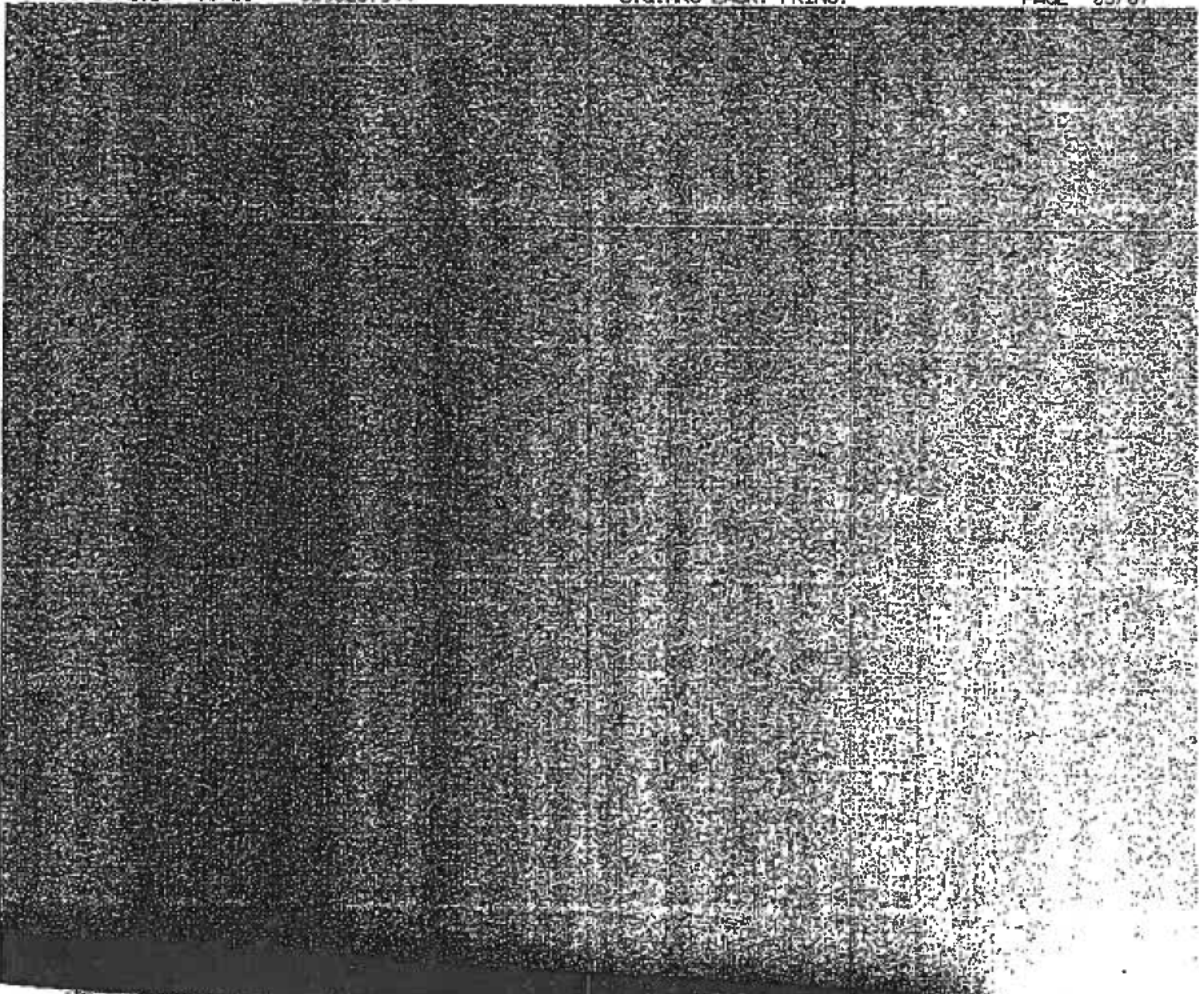
12/20
 → identification propriétaire
 pour ouvrir garage
 en inscription sur
 3 chéques selon loi



pour de l'identification
 des def. : adven de
 renseignements sur les
 relations unives de la
 maison et porte adven
 de renseignements dans

12/16/10
 26

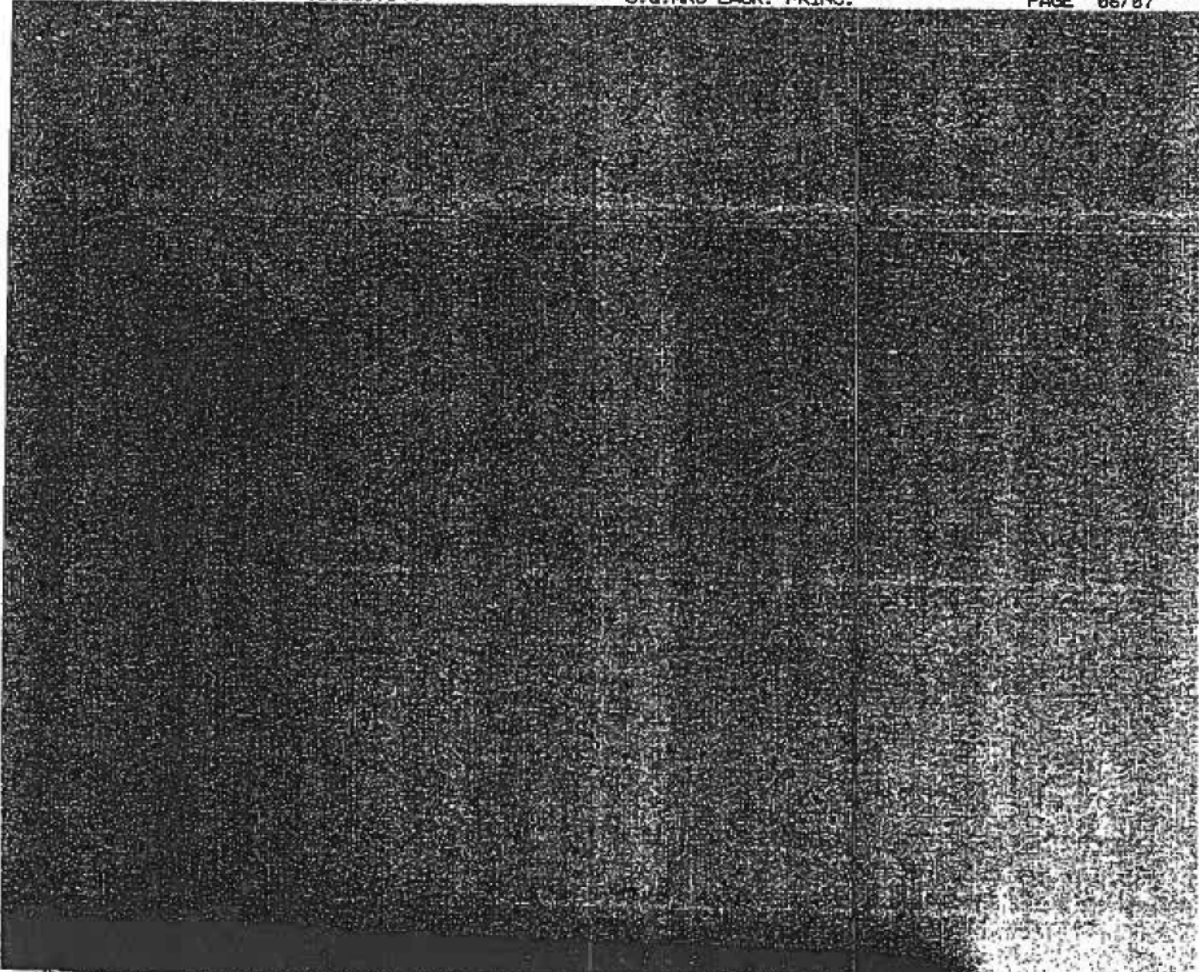




[Redacted]
 M...
 Remission est donc...
 [Redacted]

13/10 intervention de
 [Redacted] pour...
 [Redacted] : mère en...
 et lecture des...
 un. non. et...
 des...
 [Signature]
 27





1 mutation, [redacted]

27 parents.

1386 died in 1 suspect
dooms per ref. subonté -
(Mrs. Mathieu Laporte
899-623-4446 #2099776)

[redacted] parle à

1 suspect. Liste Proment
13186 et ref. de l'heure
12737 parents de [redacted]

12443 [signature]

✓

des résidences,

M. F. T. pour quitter les
deux sites au nord
des mandats des péages
scolaire. Les agents

S. Hennes, Bennett et
Talbot quittent les
résidences. Whittaker et
sonne des les résidences.

12463

[Signature]

C.G.B.

C-2011-3704-11

2012-02-20

Notes personnelles de l'agent Labonté, Steve matricule 12403 :

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

12h20

12h20

Identification propriétaire

Pour avoir laissé

En circulation les

3 chiens dans la [REDACTED]

Lors de l'identification du défendeur, odeur de
Marijuana sur le
Balcon arrière de la
Maison et forte odeur de marijuana dans

La maison [REDACTED]

La maison est donc habitée de [REDACTED]

Et [REDACTED]

13h10 arrestation de [REDACTED]

[REDACTED] par agente

Bonsant, mise en garde

Et lecture des droits

Arrestation poss. Culture de stupéfiant lors de

13h56 droit à l'avocat pat Agt Labonté

(Me Mathieu Laporte

819-623-4440 #2044776)

[REDACTED] parle à l'avocat. Agte Bonsant

13186 et Agt. L'Heureux

12737 présent dans la résidence.

17h15 Nous quittons les lieux suite au refus
du mandat de perquisition

Les agents

L'heureux, Bonsant

et Labonté quittent la

résidence. [REDACTED] est avisé de la situation.

DÉONTOLOGIE-POLICIÈRE QUÉBEC - Plainte en déontologie policière

C-7
C-2011-3704-1)
2012-02-20

De : <Déontologie Policière@internet.msp.gouv.qc.ca>
A : <deontologie-policiere.quebec@msp.gouv.qc.ca>
Date : 2010-03-29 12:37
Objet : Plainte en déontologie policière

COMMDP.

10-0465

Vous avez reçu une nouvelle plainte de la part de [REDACTED]

Sexe : féminin

Nom : [REDACTED]

Prénom : [REDACTED]

Date de naissance : [REDACTED]

Adresse : [REDACTED]

Téléphone maison : [REDACTED]

Téléphone travail :

Téléphone cellulaire :

Télécopieur :

Courriel : [REDACTED]

Policiers : agent labonté mat 12403

Description physique des policiers : policiere cheveux noir policier lunette de soleil cheveux noir enqueteur couronne grise

Nom du ou des corps policier(s) ou des employeurs concerné(s) : sq tremblant

Poste(s) : tremblant

Témoins : [REDACTED] [REDACTED] policier non identifier

Date(s) et heure(s) de l'événement : 3 mars 2010 12:10 a 17:00

Lieu(x) de l'événement [REDACTED]

Numéro(s) du constat d'infraction, de la cause, du dossier judiciaire ou du dossier de police :

Explications : En ce mercredi 3 Mars 2010 vers environ midi, je [REDACTED] suis au téléphone avec une

copine. En regardant par la fenêtre, je constate qu'il y a un policier suivi de mes trois chiens qui pénètre sur ma propriété le [REDACTED]. Le policier est monté sur ma galerie. Je suis aller l'accueillir sur la galerie. C'est l'agent Labonté. Celui-ci me dit qu'il est sur les lieu pour un constat d'infraction car mes chiens n'étaient pas en laisse. Après nous avoir expliqué sa présence l'agent Labonté nous dis qu'il y a une odeur de marijuana dans l'air (l'agent Labonté se trouvait à l'extérieur de la maison à ce moment). À ma grand stupéfaction, l'agent Labonté entre dans ma maison sans que je ne lui donne l'autorisation et n'a toujours pas rempli le constat d'infraction. Il s'est mis à se promener dans la maison en regardant un peu partout. [REDACTED] mon conjoints lui dis de sortir de la maison car il n'a pas eu l'autorisation d'entrée. L'agent Labonté a refusé de sortir car celui-ci dit, qu'il a tout les droits requis dans ces circonstances. Après nous avoir dit cela, l'agent Labonté fait appelle à des renforts et nous dit - Je gèle la place, ça sent la marijuana, c'est sur qu'il y a quelque chose ici- Par la mauvaise expérience de [REDACTED] avec les policiers dans le passé, il a quitté la résidence pour cette raison. Je suis aller dans la chambre de [REDACTED] de [REDACTED] qui se trouve dans la cave. Je suis aller dire à [REDACTED] de rester dans sa chambre et de continuer à jouer. Le policiers m'a ordonné de retourner en haut. J'ai obéie, je suis remonté. L'agent Labonté m'a demandé de mettre mes chiens dans un endroit à son écart, car celui-ci me dit qu'il n'est pas très à l'aise avec eux. J'ai donc obéie. Après avoir dit plusieurs fois au policier de sortir, une deuxième policière arrive sur les lieu. Après être sur les lieu, l'agent Labonté va rejoindre la policière dehors pour lui expliquer ce qui se passe (cette policière n'avais pas d'identité et se s'est pas identifié non plus). Après s'être parlé à l'extérieur, ils sont entré dans la maison. Ils ont commencé à se promener partout sur l'étage du haut en me disant qu'ils aurais un mandat de perquisition dans les prochaines minutes. Ils ont regardé dans quelques armoire de la cuisine. Ils ont fouillé dans les fichiers dans mon ordi portable puis croyant que l ordi était relié a mon système de surveillance, on débrancher les fils et étain l ordinateur. Jusqu'à maintenant tout ceci se passe au moins une heure et demi après l'arrivée de l'agent Labonté. Je demande à la policière si je peux aller voir [REDACTED] de [REDACTED] si tout va bien et lui dire que tout va bien. Elle me dit qu'elle doit venir avec moi si je veux descendre la voir alors, j'ai appeler [REDACTED] pour qu'elle vienne me voir. [REDACTED] arrive dans le salon. Les policiers lui disent d'aller s'asseoir sur le divan avec moi. L'agent Labonté dit à la policière de me mettre en état d'arrestation et de me lire mes droit. Celle-ci obéie à l'agent Labonté, puis m'as mis en arrestation pour production de cannabis et possession de cannabis. Tout se temp là, [REDACTED] à [REDACTED] posais des questions, qu'est-ce qui se passe? Pourquoi ma belle-mère se fait arrêter? Est-ce qu'elle va aller en prison? Ou est mon papa? Il n'avais pas juste moi qui était apeuré. Même s'il n'avait pas trouvé rien, ils m'ont mis en état d'arrestation pour rien. À ce moment, j'ai eu très peur. Je savais que j'étais innocente et je ne pouvais rien faire. Une demi heure a passé puis, la mère d' [REDACTED] est arrivé car elle avais un cour de patin. La mère [REDACTED] demandait se qui pouvais bien se passé. L'agent Labonté est aller la voir dehors. Il lui a ordonné de ne pas monté sur la galerie et d'attendre [REDACTED] dehors. Pendant que la mère d' [REDACTED] attendait, les policiers ont dit à [REDACTED] de venir mettre son manteau. Quand [REDACTED] est arrivé près de la porte pour s'habiller, les policiers lui on dis de vidé ses poches pour voir si elle avat des choses de caché. Ils l'ont fouillé et la policière a même fouillé le manteau [REDACTED]. Puis [REDACTED] est partie. Le téléphone sonnais et je ne pouvais répondre. Mon avocat appelait et les policiers répondais, puis raccrochait. J'ai pu parler à mon avocat au bout de plus d'une demi-heure en leurs disant que c'était mes droits de parler à un avocat. Un troisième policiers est arrivé entre-temps. Encore une fois, à l'arrivé du troisième policiers, l'agent Labonté est aller le voir dehors pour lui expliquer la situation. L'agent Labonté et le troisième policiers qui encore une fois je ne pouvais pas voir son identité sont entré dans la maison. Ils se promenaient tout les trois dans la maison en me disant que sa ne sera plus très long. Deux autres longues heures de stresse s'est écoulé. Puis l'agent Labonté me demandais une fois de temps en temps des questions sur ma vie personnel... que fais [REDACTED] qu'est-ce que je fais dans la vie, à quel nom est la maison, combien de pièce y a t'il dans la cave. Il était à peu près 4h30 pm quand les deux enquêteurs sont arrivé. Ils ont tous sortie un bon moment dehors pour s'expliquer la situation. Ils sont tous entré dans la maison, sauf un des deux enquêteurs a préféré rester à l'extérieur. Probablement parce qu'il s'avait que tout ces policiers étaient en infraction. L'enquêteur qui est entré dans ma maison est venu se présenter à moi. Il m'a ensuite dit que sa serais lui qui me conduirais au poste de police de Tremblant (St-Jovite). Il m'a expliqué comment se passerais ma nuit au poste de police. Ils me disait que le juge déciderait demain si je serais libéré. Il me m'a demandé de donner l'accord de fouiller la maison, car celui-ci dit que ça serais moin long que d'attendre le mandat. J'ai encore une fois refusé. L'enquêteur utilisait mon téléphone pour appeler au poste de police pour savoir si le mandat arrivait. À 5h pm le téléphone sonne chez moi. L'enquêteur répond, puis va dehors. Il revint dans la maison, puis dit aux autres policiers qu'il faut partir. J'ai demandé se qui se passait. L'enquêteur m'a ensuite dit que le mandat avait été refusé. Ils sont donc tous partie très vite de ma propriété. Je suis resté en état d'arrestation dans mon salon sur mon divan de midi à 5h pm.

Éléments de preuve : autre

DÉCLARATION

Dossier : 10-0465
10-0464

C-8
C-2011-3704-15
2012-02-20

Je, [REDACTED] d/n : [REDACTED]

domicilié(e) au : [REDACTED]

Tél. : [REDACTED]

Courriel : [REDACTED]

déclare que :

Question : Décrivez les faits dont vous avez été témoin lors de la perquisition survenue à votre domicile le 3 mars 2010.

Réponse : J'étais au téléphone avec [REDACTED]. Je regarde par la fenêtre et je vois un policier qui est dans l'escalier avec son calepin dans les mains. Il voulait me faire un ticket parce que j'avais un chien qui était dans la rue. Il est venu pour me donner un constat d'infraction. Dans la porte, il a dit qu'il y avait une odeur de pot ici. J'ai pas nié, je lui ai dit que j'avais fumé à matin. Il m'a répondu que c'était une odeur de pot poussé. Il a mis la main à la poitrine de mon chum pour le tasser de l'entrée, il est entré en disant qu'il avait tous ses droits, qu'il gèle la place et qu'il faisait venir des renforts. J'ai été en bas pour allumer les caméras. Mon conjoint est parti, il s'est poussé avec son véhicule pendant que le policier remplissait son constat. Le policier se trouvait dans la maison au comptoir dans la cuisine. J'ai été dire à [REDACTED] de mon chum, qui était dans sa chambre, de ne pas sortir de sa chambre. Le policier m'a demandé de remonter en haut. Quand la policière est arrivée, le policier m'a mis en état d'arrestation. Il a demandé [REDACTED] de mon chum de monter dans le salon. Ça duré environ 45 minutes. Un troisième policier est arrivé. L'ex-conjointe de mon chum est arrivée pour prendre [REDACTED]. [REDACTED] est allée chercher son manteau dans le garde-robe, la policière a fouillé son manteau et il y avait rien. [REDACTED] est partie avec sa mère. Après on a entendu environ deux heures pour l'arrivée des enquêteurs. Un enquêteur n'a pas voulu entrer dans la maison, l'autre est entré dans la maison sans mandat, il faisait des téléphones pour savoir quand arriverait le mandat. J'ai été assise pendant cinq heures sur le divan. Le téléphone a sonné et ils ont su que le mandat a été refusé. Ils ont quitté en vitesse.

Question : Est-ce que l'agent Labonté vous a demandé la permission d'entrer dans votre domicile ?

Réponse : Non. Je lui ai dit plein de fois de sortir de chez moi, qu'il n'avait pas d'affaire là.

Page 1 de 2

Jean-Guy Crépeau
Jean-Guy Crépeau
Déclaré devant moi à [REDACTED]

Ce 13 jour de juillet 2010

DÉCLARATION

Dossier : 10-0465
10-0464

Question : Est-ce que l'agent Labonté ou un autre agent a fouillé la maison avant d'avoir la réponse si le mandat avait été autorisé ?

Réponse : L'agent Labonté a ouvert les portes d'armoire, la salle de bain, les tiroirs de la salle de bain. La policière n'a pas fouillé mais elle se promenait dans la maison, elle marchait entre la cuisine et le salon. Le troisième policier a aussi fouillé dans les armoires. L'enquêteur a regardé dans la table du salon.

Question : Décrivez l'enquêteur qui vous a demandé la permission de fouiller sans mandat.

Réponse : Les cheveux poivre et sel, lunettes, grand, mince, cinquantaine, habillé en noir avec un manteau long.

Question : Pourquoi votre conjoint a-t-il quitté au début de l'incident ?

Réponse : Parce qu'il croyait qu'il y avait un mandat contre lui.

Question : Pourquoi votre conjoint est-il détenu présentement ?

Réponse : Il a été accusé de production de cannabis qui se serait produit dans une autre maison du village de La Minerve.

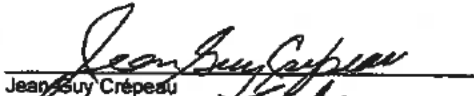
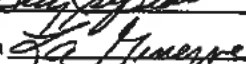
Question : Avez-vous eu un constat d'infraction pour vos chiens ?

Réponse : Non, j'ai jamais eu de constat pour ça.

Question : Avez-vous autre chose à déclarer ?

Réponse : Non.

Page 2 de 27


Jean Guy Crépeau
Déclaré devant moi à 
Ce 13 jour de Juillet 2010


Signature déclarant(e) 11

**DÉNONCIATION EN VUE D'OBTENIR
UN TÉLÉMANDAT DE PERQUISITION**
(article 487.1 C.cr.) ou (paragraphe 11(2)
Loi réglementant certaines drogues et autres substances)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
District Labelle
Localité MT-LAURIER
N° de dossier _____
Corps policier SO MRC DES LAURENTIDES
N° d'événement 177-100303-002

PAR TÉLÉCOPIEUR

Les présentes constituent la dénonciation

de SERGENT DENIS RITCHOT 8834
occupation ENQUÊTEUR
district Labelle

Le dénonciateur déclare vrais, au meilleur de sa connaissance, les renseignements contenus dans cette dénonciation et les annexes présentées au juge de paix par télécopieur.

Le dénonciateur déclare qu'il serait peu commode de se présenter en personne devant un juge de paix pour lui demander un mandat de perquisition. Les motifs raisonnables au soutien de cette demande sont décrits à la section 1 de l'annexe.

Le dénonciateur déclare également avoir des motifs raisonnables de croire que les choses décrites à la section 2 de l'annexe

fourniront une preuve relative à la perpétration de l'infraction décrite à la section 3 de l'annexe;

révéleront l'endroit où se trouve la personne qui est présumée avoir commis l'infraction décrite à la section 3 de l'annexe;

constituent un bien infractionnel;

constituent une substance désignée ou un précurseur au sens de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances,

et que ces choses ou quelque partie d'entre elles se trouvent au _____
rue _____ app. _____
à _____
district de Labelle

Les motifs raisonnables au soutien de la demande sont décrits à la section 4 de l'annexe.

Le dénonciateur demande l'autorisation d'exécuter le télémandat la nuit pour les motifs énoncés à la section 5 de l'annexe.

Le dénonciateur énonce les autres demandes de mandats qui ont été faites à sa connaissance à l'égard de la même affaire à la section 6 de l'annexe.

EN CONSÉQUENCE, le dénonciateur demande qu'un télémandat soit accordé pour perquisitionner l'endroit ci-dessus mentionné en vue de trouver ces choses.

À STE-AGATHE le 2010-03-08 à 13:50 heures.

Signature du dénonciateur

**EXPOSER EN ANNEXE TOUTS LES MOTIFS QUI FONDENT CES DEMANDES
ET JOINDRE TOUTS LES DOCUMENTS PERTINENTS.**

RÉSERVÉ AU JUGE DE PAIX

Reçu par télécopieur à _____
le _____ à _____ heures.

Juge de paix (en majuscules)

Signature du juge de paix

**INFORMATION TO OBTAIN
A SEARCH TELEWARRANT**
(Section 487.1 Cr.C.) or (Subsection 11(2)
Controlled Drugs and Substances Act)

C-9
C-2011-3704-11
2010-02-21

CANADA
PROVINCE OF QUÉBEC
District _____
Locality of _____
Record No. _____
Police force _____
Occurrence No. _____

BY FAX

This is the information

of _____
occupation _____
district _____

The informant states that, to the best of his knowledge, the information given herein and the appendices submitted by fax to the Justice of the Peace are true.

The informant states that it would impracticable to appear personally before a justice to make application for a warrant. Section 1 of the appendix sets the reasonable grounds supporting the application.

The informant also says that he has reasonable grounds to believe that the things described in section 2 of the appendix

will furnish evidence with respect to the commission of the offence described in section 3 of the appendix.

will reveal the whereabouts of the person who is believed to have committed the offence described in section 3 of the appendix.

constitute offence-related property;

constitute a controlled substance or precursor in respect of which Controlled Drugs and Substances Act has been contravened.

And that the said things, or some part of them, are in the premises situated at _____ street _____ apt. _____
at _____
district of _____

Section 4 of the appendix set out the reasonable grounds supporting the application.

The informant request autorisation to execute the telewarrant by night (section 5 of the appendix).

The informant provides a statement of any prior application for a warrant made, to his knowledge, in the same matter (section 6 of the appendix).

WHEREFORE the informant prays that a telewarrant may be granted to search the above-mentioned premises for the said things.

At _____ on _____ at _____ a.m./p.m.

Signature of the peace officer

**STATE IN APPENDIX ALL THE GROUNDS FOR THESE APPLICATIONS AND
ATTACH ALL RELEVANT DOCUMENTS.**

RÉSERVÉ FOR THE JUSTICE OF THE PEACE

Received by fax at _____
on _____ at _____ a.m./p.m.

Justice of the Peace (in block letters)

Signature of the Justice of the Peace

ANNEXE À LA DÉNONCIATION
EN VUE D'OBTENIR UN TÉLÉMANDAT DE PERQUISITION
(article 487.1 C.c.) ou
(paragraphe 11(2) Loi réglementant certaines drogues et autres substances)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
District Labelle
Localité MT-LAURIER
N° de dossier _____
Corps policier SQ MRC DES LAURENTIDES
N° d'événement 177-100303-002

PAR TÉLÉCOPIEUR

APPENDIX TO THE INFORMATION
TO OBTAIN A SEARCH TELEWARRANT
(Section 487.1 Cr.C.) or
(Subsection 11(2) Controlled Drugs and Substances Act)

CANADA
PROVINCE OF QUÉBEC
District _____
Locality of _____
Record No. _____
Police force _____
Occurrence No. _____

BY FAX

Nom du dénonciateur
SERGEANT DENIS RITCHOT 8834
Adresse de la perquisition

[Redacted]

Name of informant

Address of the place to be searched

[Redacted]

Section 1 : Motifs pour demander un télémandat (motifs d'exemption de se présenter en personne) :

DISTANCE DE 140KM ENTRE STE-AGATHE ET MT-LAURIER. LES ENQUÊTEURS SE TROUVAIENT AU POSTE DE STE-AGATHE LORS DE L'APPEL.

Section 1: Grounds for a telewarrant (grounds for dispensing with appearing personally):

[Redacted]

Section 2 : Description des choses à saisir :

PLANTS DE CANNABIS, ÉQUIPEMENTS ET INSTALLATION SERVANT À LA CULTURE ET L'ENTRETIEN DE PLANTS DE CANNABIS, DOCUMENTS POUVANT NOUS PERMETTRE D'IDENTIFIER LES RESPONSABLES DE LA CULTURE DE CANNABIS

Section 2: Description of the things to be seized:

Données contenues dans un ordinateur : remplir le formulaire SJ-963 (Annexe au télémandat de perquisition).

Data contained in a computer: fill SJ-963 (Appendix to the search telewarrant).

Section 3 : Description de l'infraction et référence à l'article du Code criminel ou de la loi :

CULTURE DE CANNABIS art 7(1) Incdas

Section 3: Description of the offence and reference to the section of the Criminal Code or the Act:

Section 4 : Motifs raisonnables au soutien de la demande (joindre rapport et autres annexes si nécessaire) :

VOIR ANNEXE

Section 4: Reasonable grounds supporting the application (attach report, or any other appendix if necessary):

Section 5 : Motifs raisonnables au soutien de la demande d'exécution de nuit :

[Redacted]

Section 5: Reasonable grounds supporting execution of the warrant by night:

Section 6 : Énoncé des autres demandes de mandats qui ont été faites à l'égard de la même affaire, et dont le dénonciateur a eu connaissance :

[Redacted]

Section 6: A statement as to any prior application for a warrant in respect of the same matter, of which the informant has knowledge:

Le télémandat de perquisition sera exécuté dans le district de : Labelle

The telewarrant will be executed in district of: _____

Le rapport d'exécution sera déposé au palais de justice de : MT-LAURIER

The report of execution will be filed at the courthouse of: _____

À STE-AGATHE le 2010-03-03 à 13:50 heures.

At _____ on _____ at _____ a.m./p.m.

Signature du dénonciateur

Signature of the peace officer

TÉLÉMANDAT DE PERQUISITION

(article 487.1 C.cr.) ou (paragraphe 11(2) Loi réglementant certaines drogues et autres substances) Formulaire 5.1

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
District Labelle
Localité MT-LAURIER
N° de dossier _____
Corps policier SQ MRC DES LAURENTIDES
N° d'événement 177-100303-002

PAR TÉLÉCOPIEUR

À SERGEANT DENIS RITCHOT 8834
Aux agents de la paix du district de : Labelle

ATTENDU QU'Il appert de la dénonciation de SERGEANT DENIS RITCHOT 8834
occupation ENQUÊTEUR
district Labelle

faite au meilleur de sa connaissance qu'il serait peu commode de se présenter en personne devant un juge de paix pour y demander un mandat de perquisition, et qu'il existe des motifs raisonnables de croire que les choses suivantes :

PLANTS DE CANNABIS, ÉQUIPEMENTS ET INSTALLATION SERVANT À LA CULTURE ET L'ENTRETIEN DE PLANTS DE CANNABIS, DOCUMENTS POUVANT NOUS PERMETTRE D'IDENTIFIER LES RESPONSABLES DE LA CULTURE DE CANNABIS

sont nécessaires à l'enquête sur l'acte criminel suivant :

CULTURE DE CANNABIS art 7(1) Incdas

et que ces choses ou quelque partie d'entre elles se trouvent au _____
rue _____ app. _____
à _____
district de Labelle

À CES CAUSES, les présentes ont pour objet de vous autoriser à entrer dans ces lieux, à rechercher ces choses et à les saisir et de vous obliger d'en faire rapport au greffier de la circonscription territoriale où le mandat doit être exécuté dans les plus brefs délais possible, mais au plus tard sept jours après l'exécution de mandat.

À CES CAUSES, les présentes ont pour objet de vous autoriser à perquisitionner des données contenues dans un ordinateur (voir annexe SJ-963).

Ce mandat peut être exécuté de nuit entre _____ heures et _____ heures.

Initiales du juge de paix _____

À _____ Je _____ à _____ heures.

Juge de paix (en majuscules)

Juge de paix

TELEWARRANT TO SEARCH

(Section 487.1 Cr.C.) or (Subsection 11(2) Controlled Drugs and Substances) Form 5.1

CANADA
PROVINCE OF QUÉBEC
District _____
Locality of _____
Record No. _____
Police force _____
Occurrence No. _____

BY FAX

To _____
To peace officers in the district of: _____

WHEREAS it appears from the information of _____
occupation _____
district _____

that it would be impracticable to appear personally before a justice to make application for a warrant, and that there are reasonable grounds to believe that the following things:

are relevant to the investigation of the following indictable offence:

And that the said things, or some part of them, are in the premises situated at _____ street _____, apt. _____
at _____
district of _____

THIS IS, THEREFORE, to authorize you to enter in the the said premises, to search for the said things and to report thereon as soon as practicable but within a period not exceeding seven days after the execution of the warrant to the clerk of the court of the territorial division in which the warrant is intended for execution.

THIS IS, THEREFORE, to authorize you to search any data contained in the computer system (see appendix SJ-963).

This warrant may be executed by night between the hours of _____ a.m./p.m. and _____ a.m./p.m.

Initials of Justice of the Peace _____

At _____ on _____ at _____ a.m./p.m.

Justice of the Peace (in block letters)

Justice of the Peace

AVIS À L'OCCUPANT

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
District Labelle
Localité MT-LAURIER
N° de dossier _____
Corps policier SQ MRC DES LAURENTIDES

NOTICE TO THE OCCUPANT

CANADA
PROVINCE OF QUÉBEC
District _____
Locality of _____
Record No. _____
Police force _____

Le présent télémandat de perquisition a été décerné par télécopieur. Si vous désirez connaître les raisons pour lesquelles il a été décerné, vous pouvez demander un exemplaire de la dénonciation au greffier de la cour du district où le télémandat a été exécuté, soit :

This search telewarrant was issued by fax. If you wish to know the basis on which it was issued, you may apply for a copy of the information to the clerk of the court for the district in which the telewarrant was executed, at:

Vous pouvez obtenir de celui-ci un exemplaire du rapport qui a été déposé par l'agent de la paix qui a exécuté le télémandat. Le rapport mentionnera s'il y a lieu, les choses saisies et l'endroit où elles sont gardées.

You may obtain from the clerk of the court a copy of the report filed by the peace officer who executed this telewarrant. That report will indicate the things, if any, that were seized and the location where they are being held.

RAPPORT À UN JUGE DE PAIX

(article 489.1 et 487.1(9) C. cr.)

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

District Labelle

Localité MT-LAURIER

N° de dossier _____

Au juge de paix qui a décerné ce télémandat
ou à un autre juge de paix pour le même district.

Je, _____
fais rapport que
 le _____ à _____ heures,
j'ai perquisitionné les lieux suivants :

[Empty box for listing searched premises]

- Les lieux étant occupés, j'ai remis un fac-similé du présent télémandat à une personne présente et apparemment responsable des lieux, à savoir :
- Les lieux étant inoccupés, j'ai affiché un fac-similé du présent télémandat dans un endroit bien en vue, à savoir :
- Indiquer les biens mentionnés au télémandat qui ont été saisis et leur disposition (décrire chaque bien saisi et indiquer :
 - a) si les biens ont été remis à la personne ayant droit à leur possession (joindre un reçu au présent rapport);
 - b) si les biens sont détenus pour qu'il en soit disposé conformément à la loi, l'endroit où ils sont détenus, la personne qui les détient et les modalités de la détention, au besoin, annexer une ou plusieurs pages)
- Indiquer les biens non mentionnés au télémandat qui ont été saisis, les motifs de leur saisie et leur disposition (décrire chaque bien saisi et indiquer :
 - a) les motifs de leur saisie;
 - b) si les biens ont été remis à la personne ayant droit à leur possession (joindre un reçu au présent rapport);
 - c) si les biens sont détenus pour qu'il en soit disposé conformément à la loi, l'endroit où ils sont détenus, la personne qui les détient et les modalités de la détention, au besoin, annexer une ou plusieurs pages).
- Aucun bien n'a été saisi.

Le télémandat n'a pas été exécuté pour les raisons suivantes :

[Empty box for reasons why telewarrant was not executed]

À _____ le _____

Signature _____

Rapport déposé le _____ à _____ heures.

Greffier du tribunal _____

REPORT TO A JUSTICE

(Section 489.1 and 487.1(9) Cr.C.)

CANADA

PROVINCE OF QUÉBEC

District _____

Locality of _____

Record No. _____

To the justice who issued this telewarrant
or to any other justice for the same district.

I, _____
report that
 on _____ at _____ a.m./p.m.
I searched the premises situated at:

[Empty box for listing searched premises]

- The premises being occupied, I gave a facsimile of this telewarrant to a person present and ostensibly in control of the place or premises, namely:
- The premises being unoccupied, I affixed a facsimile of this telewarrant in a prominent place, that is:
- State the property indicated in the telewarrant that were seized and their disposition (describe each thing seized and state:
 - a) if the things were returned to the person lawfully entitled to their possession (receipt shall be attached here to);
 - b) if the things are being detained to be dealt with according to law, and the place and manner in which, or where applicable, the person by whom they are being detained, when additional space is required, attach additional pages)
- State the property not indicated in the telewarrant that were seized, the reasons for their seizure and their disposition (describe each thing seized and state:
 - a) the reasons for their seizure;
 - b) if the things were returned to the person lawfully entitled to their possession (receipt shall be attached here to);
 - c) if the things are being detained to be dealt with according to law, and the place and manner in which, or where applicable, the person by whom they are being detained, when additional space is required, attach additional pages).
- Nothing was seized.

The telewarrant was not executed for the following reasons:

[Empty box for reasons why telewarrant was not executed]

At _____ on _____

Signature _____

Report filed on _____ at _____ a.m./p.m.

Clerk of the court _____

ORDONNANCE SI DES BIENS ONT ÉTÉ SAISIS

(paragraphe 490(1) C.cr.)

Après avoir pris connaissance du rapport et entendu les représentations de _____
j'ordonne :

[Empty box for judge's order]

À _____ le _____

Signature du juge de paix _____

ORDER IN PROPERTY WERE SEIZED

(Subsection 490(1) Cr.C.)

After having taken cognizance of the report and representations of _____
I order:

At _____ on _____

Signature of Justice of the Peace _____

DÉCLARATION

Dossier : 10-0464
10-0465

C-10
C-2011-3704-1/5
2012-02-21

Je, sergent-enquêteur Denis Ritchot, mat. 8834

domicilié(e) au : Sûreté du Québec, MRC des Laurentides
1155, route 329 nord, Sainte-Agathe-des-Monts J8C 2Z8

Tél. : (819) 326-3131

déclare que :

Question : Décrivez votre occupation à la Sûreté du Québec. Combien d'années d'expérience avez-vous comme policier ?

Réponse : Sergent-enquêteur. 18 ans.

Question : Décrivez votre implication suite à la présence de l'agent Labonté au domicile de monsieur Massé le 3 mars 2010.

Réponse : J'étais au bureau à Sainte-Agathe quand le sergent Dionne est venu me voir pour m'expliquer que l'agent Labonté était chez [REDACTED] et il m'a demandé de sortir un mandat. Une personne m'a donné les motifs, je ne me souviens pas de son nom. Je trouvais que les motifs étaient pas suffisants et que selon moi le mandat serait refusé mais on m'a demandé de sortir le mandat et je l'ai rédigé avec les motifs qu'on m'avait donné. J'ai faxé le mandat, je ne me rappelle pas à quelle heure. Pendant qu'on attendait le mandat, Denis Ladouceur s'est en direction de l'endroit visé. J'ai reçu le fax, il y avait dans le bas du document la mention refusée par rapport aux motifs. J'ai pris les ondes et j'ai avisé les patrouilleurs que le mandat était refusé.

Question : Savez-vous à quelle heure vous avez avisé que le mandat était refusé ?

Réponse : Non je ne me rappelle pas. Je ne me rappelle pas non plus à quel patrouilleur je l'ai dit.

Question : Avez-vous des notes personnelles reliées à cet incident ?

Réponse : Non.

Question : Avez-vous autre chose à déclarer ?

Réponse : Non.

Page 1 de 1

Jean-Guy Crépeau
Déclaré devant moi à Sainte-Agathe des Monts SQ.

[Signature]
Signature déclarant(e)

Ce 25 jour de nov. 2010

P. 1

PAR TÉLÉCOPIEURC-2011-3704-1/s
2012-02-20

Montréal, le 16 février 2012

M^e Daniel Carrier
M^e Gino Castiglio
M^e André Fiset
CASTIGLIO & ASSOCIÉS
441, rue de la Gauchetière Est
Montréal (Québec) H2L 2M7

Objet : Commissaire c. Labonté, Bonsant, L'Heureux et Ladouceur
C-2011-3704 à 3709-1
V/d : S49,578 à 580
N/d : 10-0464 et 0465

Chers confrères,

Tel que mentionné à la conférence préparatoire tenue avec M^e Louise Rivard le 13 février dernier, le Commissaire fera entendre les deux plaignants ainsi que le sergent Denis Ritchot. Il se réserve également le droit de faire entendre chacun des intimés.

La preuve du Commissaire ne devrait pas dépasser deux jours, si tout va bien.

De plus, consentiriez-vous à déposer, en début d'audience, le rapport d'événement et les notes rédigés par l'intimé Labonté?

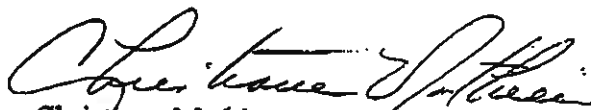
Relativement au chef concernant le non-respect de l'intégrité des lieux, il est reproché à l'intimé Labonté, sans limiter la portée de la preuve, d'avoir fouillé dans des papiers près de l'ordinateur et d'avoir débranché celui-ci dans les minutes suivant son entrée dans la résidence, et d'avoir fouillé dans les armoires et tiroirs de la cuisine après que les occupants aient été sous son contrôle et que les lieux aient été sécurisés, et d'avoir exercé une fouille visuelle des lieux sans droit. Cet intimé a également soulevé, sans droit, le couvercle du B.B.Q. sur le balcon de la résidence.

Concernant l'intimée Bonsant, la citation lui reproche d'avoir fouillé dans les armoires et tiroirs des toilettes après que les occupants aient été sous son contrôle et que les lieux aient été sécurisés, et d'avoir exercé une fouille visuelle des lieux sans droit.

De plus, tous les intimés ont tous, à des degrés divers, déambuler sans droit dans la résidence.

Veillez agréer, Chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

CLOUTIER, MATHIEU, AVOCATS



Christiane Mathieu, avocate
christiane.mathieu@msh.gouv.qc.ca

CM/ic



P2

C-2011-3704-115 RÉDACTION

2012-02-21

N° d'événement (dossier)									

- de narration du formulaire *Enquête sur la capacité de conduite affaiblie (o-221)*
- de narration additionnelle du formulaire *Rapport d'événement (o-400) - Rapport n° :*
- du rapport d'enquête
- du précis des faits

Le 2010-03-03 à 12h18 je constate trois chiens de race Grand Danois sur la voie publique face au [redacted]. Suite à cette constatation j'ai immédiatement immobilisé mon véhicule afin de faire identifier le propriétaire des chiens.

À 12h20 je me rends à la résidence au [redacted] afin de faire identifier le propriétaire des chiens. Je rencontre M. [redacted] DDN [redacted] qui m'informe être le propriétaire des trois chiens Grand Danois. Celui-ci m'informe que les chiens sont toujours en liberté car ils ne sont pas méchants. Je lui explique la réglementation de la MRC concernant les chiens et M. [redacted] m'informe qu'il n'est pas en mesure d'attacher ses chiens avec une chaîne car les chiens brisent toujours les dispositifs de rétention.

Lors de cette rencontre je constate également qu'il y a 13 chiots Grand Danois dans le cabanon bleu adjacent à la résidence de [redacted].

Un constat d'infraction sera émis par la municipalité de La Minerve étant donné que le propriétaire dans cette affaire est un récidiviste en semblable matière.

Pour enquête seulement Dossier clos ou Date de rappel (n.m.)

RÉDACTION

Rédigé par : nom, prénom (en caractères d'imprimerie) Labonté, Steve	Accompagné de : nom, prénom (en caractères d'imprimerie)	Matricule
Signature <i>Steve Labonté</i>	Matricule 1 2 4 0 3 6 3 4 5	Équipe/Unité 2 0 1 0 0 3 0 9
		Date (n.m.) 2 0 1 0 0 3 0 9

CONTRÔLE

Contrôlé par : nom, prénom (en caractères d'imprimerie)	Initiales	Matricule	Date (n.m.)